

ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS

ACADÉMIE NATIONALE DE METZ

Séance du 6 octobre 1966

La séance est ouverte à 14 h 40 dans les propres locaux de l'Académie par le médecin-général Bolzinger, président.

« C'est une ère nouvelle qui commence », dit-il. Et il fait alors l'historique des sièges successifs de notre Compagnie. Comme la majeure partie des Académies de France, la nôtre a mis longtemps à trouver une demeure fixe. Ses réunions eurent d'abord lieu au collège royal Saint-Louis, au Fort Moselle (1760), puis dans un des salons de l'Hôtel de Ville, résidence de M. Lançon (1771). La Convention ayant supprimé les Sociétés savantes, l'Académie attendit des jours meilleurs et lorsqu'elle put renaître en 1819, elle se réunit à la Bibliothèque publique, où elle demeura jusqu'en 1877 pour retrouver l'Hôtel de Ville.

En 1889, la municipalité désirent récupérer ses locaux, offrit en compensation le second étage de la maison Monard, rue Dupont-des-Loges, déjà utilisée par la Société d'Histoire naturelle de la Moselle. Celle-ci accueillit volontiers sa sœur aînée, en lui faisant observer le caractère provisoire de la décision. Ce provisoire dura jusqu'en 1928.

A cette date, l'Académie s'installe en location dans un immeuble de la place du Roi-George. Elle y demeure jusqu'en 1939.

En 1947, elle accepta la proposition du président Hocquard de tenir ses réunions à la Caisse d'Epargne, dans le très beau salon orné de la fresque d'Untersteller.

L'installation dans les locaux de Nexirue ouvre bien une ère nouvelle.

Après lui, et pour compléter cet exposé, M. le général Colin, trésorier, lit un compte rendu de la situation financière. Les dépenses engagées ont été assez élevées, car il a fallu refaire totalement les locaux qui se trouvaient dans un état de total délabrement. M. Tribout de Morembert, bibliothécaire-archiviste, chargé par les statuts des locaux et du mobilier, exposa à son tour les achats qui furent faits et il rappela que les livres de la bibliothèque seront bientôt réinstallés. La plus grande partie est déjà en place. Les archives très importantes, qui remontent à l'origine de la Compagnie, seront réintégrées dans le cours du mois.

Lecture du procès-verbal est alors donnée, puis le président Bolzinger fait part du décès de deux confrères : MM. Henri About et Louis Kubler. M. About, agrégé de lettres, professeur de première au lycée de Metz dès 1919, brillant conférencier, fut aussi un ardent patriote. Son activité dans la Résistance lui valut d'être déporté à Mauthausen d'où il eut la chance de revenir. Il se retira à Saint-Hippolyte-du-Gard. Il était membre correspondant depuis 1954.

M. Louis Kubler, professeur d'histoire aux lycées de Forbach, de Sarreguemines et Haguenau, a laissé de nombreux travaux sur la Moselle germanophone, et rédigé de multiples articles pour les journaux locaux. Son œuvre principale est consacrée au général Houchard, glorieux enfant de Forbach, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire.

M. Kubler était membre correspondant depuis 1934.

Une minute de silence est observée à la mémoire de MM. About et Kubler.

Le médecin-général Bolzinger félicite ensuite S. Exc. Mgr Schmitt, évêque de Metz, membre d'honneur de notre Compagnie, qui a été promu chevalier de la Légion d'honneur, et M. Guermont, membre titulaire, chevalier du Mérite agricole. Il salue le retour parmi nous de M. Harsany, nommé proviseur du lycée de Thionville, qui reprend sa place parmi les membres titulaires.

M. Gilbert Dreyfuss, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, membre associé libre, lit alors une communication sur la poste pendant la guerre et l'occupation de 1870-72.

Les aspects de la poste durant cette période étant des plus variés, l'orateur se limite au régime de la convention d'armistice, c'est-à-dire à la reprise des relations après le 28 janvier 1871.

Il examine cependant dans une première partie les postes de fortune astucieusement forgées de toutes pièces dans les places investies. Ainsi à Metz, dès le 6 septembre 1870, trois mois après le début du siège, le premier ballon-poste, imaginé par le pharmacien Jeannel, fut lancé avec l'approbation de Bazaine. Au total il partit de Metz 26 ballons avec 100 000 lettres dont la moitié seulement arriva à bon port (18 août - 28 octobre). Ce sont les « papillons de Metz ».

Paris reprit le même procédé, cette fois par ballon-monté, du 23 septembre 1870 au 28 janvier 1871.

M. Dreyfuss donne connaissance de quelques-unes des lettres qui sont arrivées jusqu'à nous.

Il parle ensuite des ballons métalliques à ailettes dites « boules de Moulins » qui devaient utiliser le cours de la Seine en direction de Paris. Aucune des lettres des « boules » n'arriva à destination, interceptées par les Allemands ou échouées sur les rives.

Le conférencier examine ensuite le régime des correspondances dans les zones occupée et libre, et il s'étend sur l'affranchissement en timbres français ou d'occupation. Sur bien des lettres, on trouve les deux, d'ailleurs.

Le 28 janvier 1871, la convention d'armistice rétablit le régime légal du courrier, mais combien d'erreurs demeurèrent dans l'affranchissements; erreurs parfois voulues, comme celles de la poste d'Abbeville qui affranchissait toujours les lettres avec les timbres français, alors qu'elle était en zone occupée.

A partir du 1^{er} janvier 1872, les timbres d'occupation seront démonétisés et dès le 15 mai, le régime du double affranchissement supprimé. En Alsace et en Lorraine, seuls les timbres allemands auront cours.

Cette causerie, illustrée de correspondances originales appartenant à l'auteur, fut très suivie et applaudie comme il convenait.

L'ordre du jour appelait ensuite l'examen des candidatures pour les prix de vertu et de dévouement, les prix littéraires et artistiques.

La séance fut levée à 18 heures.

Séance du 3 novembre 1966

Le président Bolzinger ouvre la séance à 14 h 30 en donnant la parole au secrétaire adjoint pour la lecture du procès-verbal de la séance du 6 octobre.

Conformément aux usages statutaires, le président accueille M. l'abbé Dicop, nouveau membre associé de notre Compagnie. En quelques phrases chaleureuses, le président rappelle les origines de M. l'abbé Dicop. Il évoque la vallée de la Canner, région confrontée depuis longtemps, à la dualité linguistique, et dont est issu le nouvel académicien. Apôtre de l'histoire locale, le récipiendaire continue la tradition du chanoine Morhain et de l'abbé Eich.

M. l'abbé Dicop, en réponse aux paroles de notre président, exprime sa gratitude d'avoir été choisi par l'Académie afin de siéger en son sein. Il évoque le souvenir de feu le président Hubert Saur, ainsi que les maîtres qui ont été à l'origine de sa vocation d'historien. M. l'abbé Dicop termine son allocution en annonçant qu'il continue ses études sur la période révolutionnaire à Thionville.

La parole est ensuite donnée à M. Tribout de Morembert pour sa communication intitulée : « Claude Bernanos, de Dornot, notaire à Saint-Domingue (1784-1819) ». Ce dernier est un collatéral de l'illustre écrivain.

Le 8 octobre 1826, le maire de Metz trouvait dans son courrier une lettre expédiée de Philadelphie le 3 juillet précédent. Il la fit aussitôt traduire. L'auteur de la lettre demande au maire de notre cité s'il pouvait lui indiquer l'existence, à Metz, d'un membre de la famille d'Etienne Bernanos, résidant à Dornot, afin de pouvoir l'informer du décès de son beau-frère Claude Bernanos. La veuve de ce dernier vivait dans le besoin, « ce qui l'a jetée dans un état d'aliénation mentale ».

Claude Bernanos a été pendant de longues années, sous le règne de Louis XVI, notaire royal à Saint-Domingue. Il jouissait dans cette île d'un patrimoine considérable qu'il fut obligé d'abandonner à la suite de la révolte des noirs.

Avant d'aller à Saint-Domingue, Claude Bernanos exerçait un emploi à la poste de Metz. Le scripteur de la lettre, William Gault, était prêt à céder les papiers de Claude Bernanos contre une somme de deux cents dollars qui devait servir à l'entretien de sa sœur.

Après des recherches infructueuses à Metz et Montigny, la lettre aboutit au maire de Gorze qui répondit en donnant la descendance d'Etienne Bernanos.

Les Bernanos étaient des vigneron installés à Ancy et Dornot.

Claude Bernanos était né en 1761. Il fut employé à la poste dès 1782.

Les archives coloniales conservées aux « Archives Nationales » le donnent comme notaire à la Croix-des-Bouquets de 1788 à 1798. Il possédait dans cette dernière paroisse une importante propriété et une douzaine de nègres.

L'esclave-homme valait 2 000 livres, l'esclave-femme 1 650 livres.

La révolte des noirs, principalement dirigée contre les petits blancs, éclate les 21 et 22 août 1791. Il ne semble pas que les noirs aient malmené le notaire. Les Anglais profitent des troubles et envahissent Saint-Domingue. Bernanos, une fois de plus, ne fut pas inquiété. Ne voulant pas rester en pays occupé, il s'embarque, le 18 prairial de l'an VI (6 juin 1797), à destination de New York, à bord du bâtiment américain « Fox ». Il s'installe à Belleville, situé dans le futur Etat de New Jersey. Il devait y vivre dix ans avant de s'installer à Philadelphie où il s'éteignit le 10 février 1819.

Le maire de Metz ne répondit pas à William Gault. Nous ne savons pas si le maire de Gorze poussa l'affaire plus loin.

Pourquoi Claude Bernanos est-il parti à Saint-Domingue ? Il avait sans doute entendu parler d'un grand oncle qui fut major du Port-de-Paix dans cette île. Brillant flibustier, ce personnage était mort, les armes à la main, en 1695. On ne voit pas comment un employé des postes de Metz aurait eu l'idée d'aller si loin, à moins qu'il ne fut en relations avec François Barbé de Marbois qui sera précisément en 1785, intendan de Saint-Domingue.

Le président remercie M. Tribout de Morembert pour sa communication si vivante et si intéressante. La Compagnie se joignit à cet hommage par des applaudissements nourris.

Le président lit ensuite un sonnet composé par M. Dalbin et intitulé : « A l'occasion de l'installation de l'Académie en Nexirue ». En quelques vers pleins de verve, l'auteur célèbre la réalisation du rêve de l'Académie de pouvoir s'installer, un jour, dans « un foyer bien à soi ». L'Académie, unanime, applaudit ce petit chef-d'œuvre poétique.

Séance solennelle du 10 novembre 1966

La séance solennelle s'est déroulée, conformément à la tradition, dans les grands salons de l'Hôtel de Ville, jeudi 10 novembre.

La salle était comble.

Le président Bolzinger ouvrit la séance devant un parterre de personnalités représentant les autorités civiles, militaires et religieuses.

Dans son discours d'ouverture, le médecin-général Bolzinger traite le thème du culte des sciences dans l'histoire et l'œuvre de l'Académie de Metz. Il convie son auditoire à une courte promenade au jardin bicentenaire de l'Académie de Metz. Celle-ci, à l'instar de sa grande sœur de Paris, a contribué d'une manière positive au progrès des sciences.

Dès 1757, son premier président inaugure un cours public gratuit de physique et de chimie illustré de travaux pratiques. Metz est alors un foyer scientifique célèbre. Le nom de baptême de notre Compagnie était d'ailleurs Société d'Etudes des Sciences et des Arts. Ce n'est que plus tard qu'on y ajoute les Lettres.

L'Académie de Metz compte des membres illustres.

Le président se contente de citer le cas de deux savants qui, par leur action, portèrent loin la renommée de Metz et de son Académie : Vic d'Azir, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine ; Antoine Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie et créateur de la médecine légale moderne, qui contribua à humaniser le décolement des condamnés à mort, si bien que, selon une anecdote incontrôlable, l'instrument du D^r Guillotin fut surnommé la « petite Louison ».

L'Ecole d'Application d'Artillerie et du Génie, installée à Metz depuis 1802, l'Hôpital Militaire d'Instruction de Santé ainsi que le Collège Royal Saint-Louis contribuèrent au rayonnement scientifique de Metz. En 1839, sur 35 membres titulaires, 11 étaient d'anciens polytechniciens. Aucune Académie de province ne connut une telle proportion de scientifiques.

Incontestablement, la période de 1815 à 1870 fut la plus brillante pour Metz sur le plan scientifique.

De 1832 à 1837, le département de la Moselle a fourni trois fois plus d'académiciens des sciences et trois fois plus de polytechniciens que la moyenne des départements français. Quant aux succès au Concours Général, Metz se plaça en tête de tous les départements.

Le mathématicien Poncelet, Messin d'origine, réclame dès la création à Metz d'une Faculté des Sciences, plus justifiée que jamais, disait-il, par le développement des sciences et de l'industrie dans la région. L'opposition politique de Metz au Prince-Président empêcha la réalisation de ce vœu, de même que celui de l'installation de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Cette période brillante fut brusquement interrompue par l'annexion de 1871. A partir de ce moment, l'Académie s'orienta davantage vers l'historiographie locale.

Et le président de terminer en disant que si nos confrères se placent sous le patronage de Clio, ils n'oublient pas pour autant Minerve.

Le président, chaleureusement applaudi par l'auditoire enthousiaste, présente ensuite le conférencier. Il rend hommage au fils des marches de l'Est qu'est le professeur Courier. Né sur les pentes de la colline inspirée, le professeur Courier a été élève au lycée de Pont-à-Mousson. Ses études de médecine l'ont amené au sommet de la notoriété dans le domaine de l'endocrinologie génitale. Ses recherches, réalisées à partir de 1920, dans les laboratoires de l'Université de Strasbourg, le conduisirent à étudier l'endocrinologie génitale chez les mammifères. Agrégé de médecine en 1927, le professeur Courier poursuit, d'abord à Alger, puis au Collège de France, où l'on crée spécialement pour lui la chaire de morphologie expérimentale et d'endocrinologie, ses recherches commencées à Strasbourg.

Depuis, non seulement les autorités françaises, mais encore les universités et les gouvernements étrangers ont consacré la notoriété du professeur Courier par l'attribution de nombreuses et hautes décorations.

Le professeur Courier débute son intéressant et brillant exposé par l'explication du rôle général des hormones. Il illustre celui-ci par la description de nombreuses expériences réalisées sur les coqs, poules et souris.

Puis il décrit le cycle ovarien. Le conférencier se double d'un brillant pédagogue. N'hésitant pas à dessiner des croquis au tableau, le professeur Courier donne ainsi à l'auditoire un aperçu concret d'un problème complexe mais passionnant. Au stade suivant, il narre le processus d'ovulation et de fécondation.

Sur 400 000 follicules qui existent dans l'ovaire de la jeune fille, 400 seulement arriveront à l'ovulation.

Le cycle menstruel est illustré par un croquis au tableau.

La fragilité des œufs mâles et femelles a incité Ogino et Knaus à définir une période de stérilité physiologique. En réalité, celle-ci n'est pas aussi nette, si bien que la méthode Ogino ne donne pas les résultats rigoureux escomptés par ses auteurs.

Les progrès de la chimie ont permis de fabriquer des hormones en tout point comparables aux hormones naturelles. Mais les chimistes ont voulu encore mieux faire en élaborant des hormones actives par la bouche. L'orateur illustre cette partie de l'exposé par des expériences réalisées sur des lapins. Les femelles traitées avec certaines hormones sont masculinisées; car ces dernières ont traversé le placenta. Le professeur Courier avait signalé ces dangers dès 1942. On lui a répondu que ce qui se passait chez les lapins n'était pas forcément valable pour l'homme. En 1958, un professeur américain arrive au même résultat. Les conséquences catastrophiques de la Thalidomide, réputée pourtant un excellent tranquillisant, sont là pour inviter à la prudence dans l'utilisation des produits pharmaceutiques.

La pilule n'est que l'application de l'action naturelle du placenta. La pilule peut être progestative ou anticonceptionnelle, ce qui explique qu'elle est prise par des millions de femmes dans le monde.

Est-elle cancérigène? Provoque-t-elle des thrombo-phlébites? Le professeur Courier répond: « Je ne sais pas ». Son utilisation pose de graves problèmes médicaux et moraux. La pilule, en ne permettant pas l'ovulation, n'attend pas à la vie, puisque celle-ci n'est pas encore née. Cependant, toutes les conséquences de son absorption ne sont pas encore connues.

La France, dit l'orateur, n'a pas besoin de pillule. Elle peut nourrir 70 millions d'habitants, mais il termine à l'adresse des autres pays : « Il ne faut pas oublier que laisser faire Vénus c'est attirer Mars. »

L'auditoire remercie le professeur Courrier par de longs et sincères applaudissements.

Le président Bolzinger remercie le conférencier au nom de l'Académie et de l'auditoire.

La parole est donnée à M. Reitel, secrétaire adjoint, pour retracer les activités de la Compagnie.

Il rappelle tout d'abord les deuils qui ont frappé l'Académie Nationale de Metz. Ensuite, il cite les noms des personnalités qui ont été accueillies au cours de l'année passée par l'Académie.

Il lit le rapport des activités réalisées au sein de notre société au cours de l'année 1965-1966.

Conformément au programme, le secrétaire général présente le palmarès des différents prix scientifiques et littéraires attribués par notre Compagnie.

M. le proviseur Harsany procède à la lecture du long palmarès des prix de vertu et d'encouragement au bien.

La cérémonie s'achève par la distribution des prix de l'Alliance Française à laquelle préside M^e Wiltzer.

Séance du 1^{er} décembre 1966

Le président salue les académiciens venus nombreux à la séance de travail mensuelle.

Il passe la parole à M. Guy Cabourdin pour sa communication intitulée : « Structure démographique de la Lorraine au XVI^e et au début du XVIII^e siècles. »

L'orateur signale d'abord les sources de son travail de recherches ainsi que les problèmes qu'elles posent.

Dès 1604, les autorités ecclésiastiques prescrivaient l'enregistrement des baptêmes dans l'Evêché de Metz. En 1629, l'évêque de Toul ordonne l'inscription des baptêmes, mariages et sépultures sur des registres paroissiaux.

Dans le domaine des inscriptions des actes d'état civil, la France était en retard sur l'Italie, qui, dès le XV^e siècle, connaissait la pratique des registres paroissiaux. Les plus anciens registres français sont ceux de Châtillon-sur-Saône, datant de 1529.

Ces registres ne sont pas parfaits. Ils comportent des lacunes souvent importantes. On n'indique pas toutes les sépultures, par exemple les « petites sépultures » des moins de 10 ans.

Les registres ne sont exploitables, sur tous les plans, qu'à partir du dernier tiers du XVII^e siècle.

L'auteur explique sa méthode de recherche, inspirée de celle de Fleury et Henri. Des fiches roses pour les baptêmes, blanches pour les mariages, vertes pour les sépultures enregistrent toutes les indications fournis par les registres (nom, prénom, âge, sexe, parents, etc.). M. Cabourdin exprime le regret que les chercheurs ne puissent pas encore utiliser la mécanographie qui permettrait d'avancer plus rapidement.

L'étude des fiches permet de calculer l'intervalle entre chaque naissance, l'âge de la mère lors des naissances successives. Ainsi est-il possible de calculer le taux de fécondité par tranche d'âge. Pour que

les calculs soient valables, il faut que la localité étudiée soit suffisamment considérable. M. Cabourdin a ainsi choisi quatre bourgs ou gros villages de l'évêché de Toul. Les résultats sont intéressants.

Il s'écoule généralement peu de temps entre la naissance et le jour du baptême; en moyenne un jour.

La sage-femme est choisie parmi les femmes les plus *vertueuses* et les *plus avisées*. C'est le curé qui choisit ces dernières qui se réunissent en véritable conclave à l'église. Elles n'en sortent qu'après l'élection de celle qui sera sage-femme de la paroisse. Si le Concile de Trente a prescrit l'obligation d'avoir un parrain et une marraine, en Lorraine on constate la pratique de choisir, souvent, plusieurs parrains et marraines. Les notables du village sont généralement parrains de plusieurs enfants de la localité.

Le célibat est exceptionnel pour l'homme.

L'âge moyen au premier mariage est de 24 ans pour l'homme, 22 pour les femmes. En Lorraine on constate la précocité au mariage chez les jeunes filles.

Le veuvage est toujours bref. L'homme contracte jusqu'à 3 et 4 mariages au cours de sa vie. Cela s'explique par la mortalité qui est toujours très forte.

La prostitution existait.

La moitié des femmes avaient le premier enfant dans l'année qui suit le mariage.

L'intervalle intergénénesique est en moyenne de 27,8 mois.

Le dernier enfant naît lorsque la mère est âgée, en moyenne, de 39 ans 4 mois.

Sur 8,4 enfants que compte une famille en moyenne, 5 seulement atteignent l'âge de 40 ans. Le grand nombre d'enfants résulte, dans l'ensemble, des mariages successivement contractés, car l'union est interrompue, par décès, avant la naissance du cinquième enfant.

La mortalité infantile a fait des ravages considérables. Les gastro-entérites ont été parmi les principales causes, de même les déficiences alimentaires d'alors. Il convient d'y ajouter les conséquences des épidémies qui régnaient à l'état endémique. La peste présente plusieurs aspects: pneumonique, septicémique, bubonique. On la voit sévir surtout pendant la guerre de Trente Ans. A cette époque, à Gondreville, les enfants représentent 143 décès sur un total de 245. Des familles entières disparaissent. A Maxéville, ce sont d'abord les enfants qui sont emportés, puis les femmes, enfin les hommes.

En conclusion d'une telle situation démographique, qualifiée d'ancien régime, l'espérance de vie est très courte, la moitié de ce qu'elle est de nos jours.

L'Académie applaudit unanimement cette communication si érudite. Le président, en quelques mots chaleureux, se fait l'interprète de l'auditoire pour remercier le conférencier.

MM. Cahen, Dreyfuss et L'Hôte sont élus membres titulaires de l'Académie Nationale de Metz.

M. Lemoigne, professeur au Collège Littéraire Universitaire de Metz, est élu membre associé.

M. Tribout de Morembert présente la candidature de M. J. Rosambert, président de l'Académie Stanislas, docteur en droit, licencié ès lettres. M. Rosambert a choisi la carrière de magistrat. Il a terminé sa carrière professionnelle, il y a trois ans, comme président de Chambre à la Cour d'appel de Nancy. Il serait trop long d'énumérer ses titres

littéraires et professionnels. Citons simplement qu'il est le fondateur et le président d'honneur du Musée Lorrain de Saint-Hubert dans le Banat Yougoslave, créé en 1930 pour entretenir les descendants de Français habitant cette région d'Europe orientale dans le souvenir de leur origine et combattre l'influence exercée parmi eux par les pan-germanistes, puis par les nazis.

M. Rosambert, qui est membre correspondant depuis 1939, est élu membre associé.

Le président lit alors une lettre de M. A. Chamson sur un projet d'exposition ayant pour sujet le rattachement de la Lorraine à la France et pour laquelle le directeur des Archives serait heureux de pouvoir disposer de l'un ou l'autre document illustrant le rôle de l'Académie Nationale de Metz.

L'assemblée donne son accord à ce projet.

M. Bellard présente une observation à propos du choix du nom donné au lycée de jeunes filles.

L'assemblée est d'accord pour regretter que les autorités compétentes n'aient pas pris en considération les propositions de l'Académie à propos de la dénomination du lycée de jeunes filles.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA LORRAINE

Visite du Musée Lorrain le 20 novembre

Malgré la proximité de Nancy, bien des Messins connaissent mal la capitale ducale, et même ses plus grandes richesses; ainsi, la vite du Musée Lorrain, organisée le 20 novembre par la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, a-t-elle été pour beaucoup l'occasion d'une véritable découverte.

Il existe, à soixante kilomètres de Metz, un des plus beaux musées provinciaux de France; depuis un siècle, des générations d'érudits, sous l'égide de la Société d'Archéologie lorraine, y ont rassemblé par milliers les souvenirs de l'histoire régionale. Sans tenir compte des anciennes divisions, ils n'ont pris pour cadre que les limites des quatre départements, et ils ont fait œuvre d'unité en créant dans le vieux palais de Nancy un musée où chacun, qu'il soit des Duchés ou des Evêchés, se trouve chez lui.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les collections du Musée Lorrain. Citons seulement les objets de fer et de bronze, si bien restaurés sur place par l'atelier France-Lanord; la nouvelle salle des sculptures médiévales, inaugurée il y a un mois; les belles tapisseries de Tournai qui décorent la galerie des Cerfs; la salle Jacques-Callot, la salle Georges-de-La-Tour; le mobilier ancien, avec le très curieux ensemble de faïence des Islettes; la salle juive.

Trois heures de visites n'ont pas suffi, et bien des choses nous ont échappé.

Avant de repartir, on fit le traditionnel détour par la chapelle des Cordeliers, chapelle castrale où reposent la plupart des membres de la famille ducale. Sa voûte en trompe-l'œil, fantaisie architecturale, est célèbre.

Ce déplacement de notre société à Nancy a créé un lien de plus, puisqu'il a permis aux Messins de mieux connaître — ou même de découvrir — l'activité séculaire d'une société sœur.